

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SALIGNAC

Envoyé en préfecture le 21/05/2026

Reçu en préfecture le 21/05/2026

Publié le 21 MAI 2026

ID : 004-210402004-20260518-DCM_33_2026-DE

SEANCE DU 18 MAI 2026

NOMBRE DE MEMBRES
EN EXERCICE PRÉSENTS VOTANTS
15 13 14

CONVOCAION DU 12/05/2026
AFFICHEE LE 12/05/2026

D.C.M. N° 33/2026

OBJET DE LA DELIBERATION : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS
PROPOSITIONS DELEGUES

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mme Angélique EULOGE, Maire.

PRÉSENTS : MME EULOGE Angélique, M. IZOARD Philippe, MME FONTIN Geneviève, M. ESCLANGON Gilles, M. RONIN Patrick, MME BLANC Sylvie, M. MICHEL Jean-François, MME HEYRIES Julie, MME SOK Nathalie, MME LAZZAROTTO Delphine, M. NICOLA François, MME MASSON Leslie, MME BOETTO Ludivine.

ABSENTS EXCUSES : M. PARA Laurent, qui a donné pouvoir à M. IZOARD Philippe.

ABSENTS : M. DUSSAILLANT Marc.

M. IZOARD Philippe a été désignée en qualité de secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal de SALIGNAC, peut délibérer.

Mme la Maire précise aux membres du Conseil Municipal que l'article 1650-1 du code général des impôts prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs dans chaque commune. Cette commission comprend sept membres, le maire, président et six commissaires.

La durée de mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal. Aussi, il convient, à la suite des récentes élections, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Afin que M. le Directeur Départemental des Finances Publiques puisse procéder à ces nominations, il demande au Conseil Municipal de dresser une liste de douze commissaires titulaires et de douze commissaires suppléants.

Oui l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dresse la liste suivante :

NOM PRENOM DATE NAISSANCE	Caté gorie	NOM PRENOM DATE NAISSANCE	Catégorie
IZOARD Philippe né le 17/04/1964	FB	BESSON René, né le 30/05/1947	FB
EULOGE Suzanne née PLAUCHE, née le 04/06/1944	FB	GALANTINI Patricia née VOISIN, née le 11/07/1957	FB
ARNOULD Elodie née DUFOUR, née le 07/02/1989	FB	BAYLE Françoise, née GASTINEL, née le 11/01/1958	FB
MICHEL Jean-François, né le 03/07/1971	FB	GRIMALDI Christian, né le 23/02/1959	FB
DUSSAILLANT Robert né le 21/10/1956	TB	REBOUX Stéphane, né le 25/07/1967	TB
FONTIN Geneviève née BAILLE, née le 04/08/1953	FB	JEAN née GILLES-BRIANCON Patricia, née le 11/02/1958	FB
VANLOO Bruno, né le 24/06/1970	TB	THOUVENOT Alain, né le 16/05/1958	TB
REI Aurélie, née EVRARD, née le 29/12/1984	TB	SARLI Adrien, né le 06/08/1986	TB
MIRAULT Philippe né le 14/09/1959	FB	BROCHET Cyril, né le 09/05/1971	FB
DELACROIX Jean-Marie né le 06/02/1954	FB	GAUTIER Pascal, né le 16/04/1959	FB
ESCLANGON Gilles né le 06/04/1973	TB	BROCHE Jacques, né le 11/08/1954	TB
SOK Nathalie, née GOMES, née le 19/10/1977	TB	AMOURIQ Alain, né le 05/01/1948	TB

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
M. IZOARD Philippe

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 31 rue Jean-François Leca 13235 Marseille cedex 2 ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, sa réception par le représentant de l'Etat.



Le Maire,
Mme Angélique EULOGE